

Measles Awareness & Immunization Guidance for CAF Members and Families (May 2025)

References:

[Canada.ca – Surgeon General’s Message](#)
[Manitoba Health – Measles Information](#)
[Manitoba Government – Measles Update News Release](#)
[Health Canada – Measles Factsheet](#)

The Concern

Since February 4, 2025, Manitoba Public Health has confirmed 9 cases of measles, with 4 more suspected. While most involve unvaccinated or under-vaccinated (unprotected) children, adults can be affected as well, especially those who are unprotected or immunocompromised. **Given the rise in measles cases in Manitoba and in Canada, it’s important for all CAF members and families to stay alert, check their vaccination status, and take preventive action.**

Why Measles Is Serious?

Measles is extremely contagious, spreading through airborne droplets from coughing, sneezing, or even breathing the same air, with the virus lingering for up to two hours. It usually starts with fever, cough, runny nose, and red, watery eyes, followed by a blotchy red rash. Complications can include pneumonia, brain inflammation (encephalitis), and death, particularly in young children, pregnant individuals, adults, and those with a weakened immune system.

CAF Implications

CAF members and families, who travel frequently for postings, training, and personal reasons must remain vigilant. Exposure can happen in airports, public venues, and healthcare settings. Public health continues to identify potential exposure sites: [Measles | Health | Province of Manitoba](#). Anyone who may have been exposed should monitor for symptoms and confirm their immunization status.

What to Do Now?

- **Vaccination:** The majority of CAF personnel are already vaccinated against measles. Protection requires *two documented doses* of the MMR (measles, mumps, rubella) vaccine.
 - **CAF members: Please check your own immunization booklet to confirm you’ve had two doses of the MMR vaccine.**
 - If you’re unsure or have concerns about your measles immunization status, email the immunization plus inbox at +23 CF H Svcs Immunization@23 CF H Svcs C@Winnipeg 23CFHSvcsImmunization@forces.gc.ca, and please include the following in your inquiry:
 - Name and surname
 - Rank
 - Service Number
 - Up to date contact information
 - A one liner in the subject heading of the email: “*Unsure about my measles vaccination status*” You will be contacted within 2-3 business days.
 - **Family members:** Contact your healthcare provider or local public health office to check records and arrange vaccination if needed. Family members may also submit a request to obtain their immunization records online from Manitoba Public Health: [Your Immunization Record Matters | Communicable Disease Control | Public Health | Manitoba Health | Province of Manitoba](#)
 - Individuals born before 1970 are generally considered immune (protected) but are encouraged to verify their measles immunization status if unsure.
- **Watch for Symptoms:** Be alert for fever, cough, runny nose, red eyes, and rash for up to 21 days after possible exposure. If symptoms appear, **do call** your healthcare provider **before** visiting the health care centre or clinic in person.
- **Routine Precautions:** Cover coughs/sneezes, wash hands often, avoid sharing drinks, and stay away from anyone showing symptoms.

Stay Informed

Rely on trusted sources like the Government of Canada, Manitoba Health, and Canadian Forces Health Services (via the Defence Team Intranet or your local health centre). Avoid misinformation circulating online.

Your efforts to verify your immunization and remain vigilant help protect you, your unit, and the broader CAF community.

Information sur la rougeole et conseils utiles en matière d'immunisation pour les membres des FAC et leurs familles (mai 2025)

Références :

[Canada.ca – Message du médecin général](#)

[Santé Manitoba – Information sur la rougeole](#)

[Gouvernement du Manitoba - Communiqué sur la rougeole](#)

[Santé Canada – Feuille de renseignements sur la rougeole](#)

Inquiétude

Depuis le 4 février 2025, la Santé publique du Manitoba a confirmé 9 cas de rougeole, et 4 autres sont soupçonnés. Même si la plupart concernent des enfants non vaccinés ou insuffisamment vaccinés (non protégés), les adultes peuvent également être touchés, en particulier ceux qui ne sont pas protégés ou qui sont immunodéprimés. **Compte tenu de l'augmentation du nombre de cas de rougeole au Manitoba et au Canada, il est important que tous les membres des FAC et leurs familles restent vigilants, vérifient leur statut vaccinal et prennent des mesures préventives.**

Pourquoi la rougeole est-elle grave?

La rougeole est extrêmement contagieuse et se transmet par des gouttelettes en suspension dans l'air provenant de la toux, des éternuements ou même de l'inhalation du même air, le virus pouvant persister jusqu'à deux heures dans l'air. La rougeole se caractérise par de la fièvre, de la toux, un écoulement nasal et des yeux rouges et larmoyants, suivis d'une éruption cutanée rouge. Les complications peuvent comprendre la pneumonie, l'inflammation du cerveau (encéphalite) et la mort, en particulier chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les adultes et les personnes dont le système immunitaire est affaibli.

Répercussions pour les FAC

Les membres des FAC et leurs familles, qui voyagent fréquemment pour des affectations, des instructions et des raisons personnelles, doivent rester vigilants. L'exposition au virus peut se produire dans les aéroports, les lieux publics et les établissements de soins de santé. La Santé publique continue d'identifier les sites d'exposition potentiels : [Rougeole | Santé | Province du Manitoba](#). Toute personne susceptible d'avoir été exposée doit surveiller l'apparition de symptômes et confirmer son statut vaccinal.

Que faire maintenant ?

- **Vaccination :** La majorité du personnel des FAC est déjà vaccinée contre la rougeole. La protection nécessite *deux doses documentées* du vaccin ROR (rougeole, oreillons, rubéole).
 - **Membres des FAC : Veuillez consulter votre propre carnet de vaccination pour vérifier que vous avez bien reçu deux doses du vaccin ROR.**
 - Si vous n'êtes pas sûr ou si vous avez des doutes sur votre état de vaccination contre la rougeole, envoyez un courriel à la boîte de réception d'immunisation plus à l'adresse +23 CF H Svcs Immunization@23 CF H Svcs C@Winnipeg 23CFHSvcsImmunization@forces.gc.ca, et veuillez indiquer ce qui suit dans votre demande :
 - Nom et prénom
 - Grade
 - Numéro matricule
 - Coordonnées à jour
 - La phrase suivante dans l'objet du courriel : « *Incertitude concernant mon statut vaccinal contre la rougeole* »
 - On communiquera avec vous dans les 2-3 jours ouvrables.
 - **Membres de la famille :** Contactez votre fournisseur de soins de santé ou le bureau local de santé publique pour vérifier les dossiers et planifier la vaccination si nécessaire. Les membres de la famille peuvent également demander à Santé publique du Manitoba d'obtenir leur carnet de vaccination en ligne : [Votre fiche d'immunisation est importante | Prévention des maladies transmissibles | Santé publique | Santé Manitoba | Province du Manitoba](#)
 - Les personnes nées avant 1970 sont généralement considérées comme immunisées (protégées), mais sont invitées à vérifier leur statut vaccinal contre la rougeole en cas de doute.
- **Symptômes à surveiller :** La fièvre, la toux, l'écoulement nasal, les yeux rouges et les éruptions cutanées sont à surveiller jusqu'à 21 jours après une éventuelle exposition. Si des symptômes apparaissent, **appelez** votre fournisseur de soins de santé **avant** de vous rendre en personne au centre de soins de santé ou à la clinique.

- **Précautions de routine :** Couvrez votre toux et vos éternuements, lavez-vous souvent les mains, évitez de partager des boissons et tenez-vous à l'écart de toute personne présentant des symptômes.

Rester informé

Fiez-vous à des sources fiables comme le gouvernement du Canada, Santé Manitoba et les Services de santé des Forces canadiennes (intranet de l'Équipe de la Défense ou votre centre de santé local). Évitez l'information erronée qui circule en ligne.

Les efforts que vous déployez pour vérifier votre immunisation et rester vigilant contribuent à vous protéger, à protéger votre unité et à protéger l'ensemble de la communauté des FAC.